Document generated on 07/05/2025 10:44 p.m.

Les Cahiers de lecture de L'Action nationale

Une exigence de discernement critique
Entretien de Pascal Chevrette avec Marc-André Bernier

Volume 11, Number 3, Summer 2017

URI: https://id.erudit.org/iderudit/85832ac

See table of contents

Publisher(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (print)
1929-5561 (digital)

Explore this journal

Cite this article

(2017). Une exigence de discernement critique : entretien de Pascal Chevrette avec Marc-André Bernier. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, *11*(3), 37–38.

Tous droits réservés © Ligue d'action nationale, 2017

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Une exigence de discernement critique

entretien de Pascal Chevrette avec Marc-André Bernier
coauteur de Renaissances de la rhétorique

M. Bernier, vous vous êtes d'abord spécialisé dans l'étude de la littérature du XVIIIe siècle. Qu'est-ce qui vous a amené à vous intéresser à la rhétorique ?

À vrai dire, c'est la rhétorique qui m'a conduit à m'intéresser au XVIIIe siècle ! Alors que j'étais étudiant à la maîtrise et à la suggestion de mon directeur de recherche, je traduisis un petit ouvrage paru en allemand en 1944 et dont le titre était *Figura*. Son auteur, Erich Auerbach, est l'un des plus grands philologues du XXe siècle, malheureusement obligé de fuir l'Allemagne en raison de ses origines juives, puis réfugié à Istanbul où il écrivit *Figura*. Quant à cet ouvrage, il s'intéresse à une histoire qui n'avait jamais été racontée : celle de l'invention des différents sens du terme latin figura. Or, les aventures de ce mot à travers les âges sont au cœur des dispositifs que notre culture a imaginés pour décrire le langage, avec notamment la notion rhétorique de figure du discours. En proposant une première traduction française de cette enquête profonde et érudite, je me suis découvert une véritable passion pour l'histoire captivante – et tumultueuse ! de la rhétorique. Je me suis alors aperçu que plusieurs de ses plus belles pages avaient été écrites au XVIIIe siècle, puis oubliées : c'est à leur redécouverte que j'ai ensuite consacré ma thèse de doctorat.

Vous venez d'évoquer l'histoire en partie oubliée de la rhétorique, qui est en effet une vieille discipline qui nous ramène à l'aube de la civilisation occidentale, en Grèce et à Rome. Pourquoi, à partir du XXe siècle, commence-t-on à parler d'une renaissance, d'un retour de la rhétorique ?

La rhétorique est née du besoin qu'éprouvèrent les citoyens athéniens, puis romains de pouvoir s'exprimer avec aisance au sein de l'espace public de libre discussion qu'avaient créé leurs institutions démocratiques. Comme elle prétendait enseigner l'art d'instruire et d'émouvoir, de séduire et de plaire, elle fut très vite intégrée aux parcours d'apprentissage, ses préceptes contribuant ainsi à former des générations de poètes et d'historiens, de dramaturges et d'essayistes. À partir du XIXe siècle et au cours de la première moitié du XXe toutefois, la rhétorique disparut peu à peu des cursus scolaires et on en vint même à oublier de quoi il s'agissait. Il ne resta que le mot, habituellement employé pour désigner un verbiage prétentieux ou, pire encore, un art de bien mentir. C'est donc un savoir oublié et, pour ainsi dire, enseveli sous les préjugés, que devait redécouvrir la recherche universitaire à partir de la seconde moitié du XXe siècle, notamment grâce aux travaux de Chaïm Perelman.

Justement, présentez-nous Chaïm Perelman, le principal initiateur de ce courant. En quoi consiste son ouvrage-maitre, le *Traité de l'argumentation* ? Comment réarticule-t-il la pertinence de la rhétorique et à partir de quels concepts ?

Né à Varsovie en 1912, Chaïm Perelman émigre dès 1925 en Belgique, où il poursuit des études à l'Université Libre de Bruxelles, institution à laquelle il restera rattaché pendant toute sa carrière. Marquée par l'expérience tragique de la Seconde Guerre mondiale, sa démarche procède d'une interrogation sur la notion de justice, qui l'invite à dépasser une opposition considérée jusque-là comme évidente : celle qui existerait entre les opinions inspirées par le sentiment et les vérités appuyées sur des faits ou une démonstration logique. De fait, l'idée même de justice requiert à la fois un sentiment de la justice et une capacité à raisonner sur des valeurs. En ce sens, la philosophie du droit, qui était le point de départ de Perelman, s'ouvre sur le vaste domaine des jugements de valeur, dont on ne peut débattre qu'à la faveur d'arguments qui parlent tout autant au cœur qu'à la raison. C'est pourquoi, même s'ils ne sont pas comparables à ceux qu'utilisent les sciences, de tels arguments ne sont pas irrationnels pour autant. Par exemple, l'idée personnelle que je me fais de la justice n'aura jamais pour autrui l'évidence d'une équation mathématique ; mais elle peut être et *vraisemblable*, et *raisonnable*, et *persuasive*. Or, tous ces adjectifs renvoient à des concepts rhétoriques et c'est justement leur redécouverte qui devait redonner à ce savoir millénaire toute sa pertinence intellectuelle, comme le montra Perelman en 1958 avec la publication de son *Traité de l'argumentation*, qu'il sous-titra : *La nouvelle rhétorique*.

La rhétorique n'est-elle qu'un appareil théorique descriptif et explicatif de l'argumentation et des possibilités qu'offre le langage ? Faut-il la considérer comme un ensemble de techniques de manipulation ? Quel sens doit-on donner à ce terme ?

La rhétorique se définit comme une expérience réfléchie du discours et, à ce titre, il est vrai que son appareil conceptuel a d'abord pour vocation de rendre compte de procédés argumentatifs et, plus généralement, de décrire le langage et ses possibilités expressives. Toutefois, cet art d'argumenter et de persuader qu'enseigne la rhétorique pose bien des problèmes. Bien sûr, nul ne niera que savoir parler au cœur et à l'esprit de son interlocuteur peut favoriser un véritable esprit de dialogue ; mais comment s'assurer que cet art de persuader reste respectueux de l'autonomie des consciences et qu'il ne soit jamais dévoyé au profit d'une propagande par vocation manipulatrice ? L'histoire ne fournit-elle pas d'innombrables exemples de démagogues dont les discours séduisants durent à leurs qualités oratoires l'emprise détestable qu'ils exercèrent sur les esprits ? Avec de telles questions, on s'aperçoit que la rhétorique ne peut pas se réduire à une technique, et c'est pourquoi, depuis ses origines, elle est indissociable d'une réflexion éthique. C'est notamment l'objet du traité *De l'orateur* de Cicéron, dont la thèse est la suivante : malgré ses dangers, la rhétorique a un caractère civilisateur, puisque, dans toutes les situations où l'on cherche à agir sur autrui, elle enseigne à préférer la parole à la violence.

L'ouvrage que vous avez dirigé, *Renaissances de la rhétorique*, contient plusieurs articles, dont celui de Marc Angenot qui porte sur le raisonnable, qu'il oppose au rationnel. Expliquez-nous cette distinction. En quoi peut-elle nous aider à mieux cerner les débats publics ?

Perelman a toujours défendu une conception humaniste de la rationalité, pour laquelle celle-ci se réalise moins dans la conduite parfaitement logique d'un raisonnement que dans une capacité de discernement critique, susceptible à la fois d'éclairer nos jugements et de guider nos actions. Aussi la notion de « raisonnable » joue-t-elle, comme le rappelle Marc Angenot, un rôle absolument central dans son œuvre, où elle désigne tantôt une décision conforme à la prudence, tantôt un raisonnement probable. C'est pourquoi elle s'oppose à une autre notion, celle de « rationnel », comme le montre l'exemple des décisions de justice. Au moment de rendre son verdict, un juge doit bien sûr se justifier de manière *rationnelle*, en montrant que la sentence qu'il pro-

suite à la page 38

suite de la page 37

nonce a été déduite en bonne logique des textes de loi. Mais son jugement doit aussi être *raisonnable*, c'est-à-dire conforme à une interprétation de la loi qui ne contredit pas l'idée générale que l'opinion publique se fait de l'équité. Au reste, il n'y a qu'à songer au débat qu'a suscité, au Québec, la question dite des « accommodements raisonnables » pour mesurer toute l'importance que revêt une réflexion portant sur l'idée même de *raisonnable*.

Avec l'Internet, la communication a pris aujourd'hui des voies multiples, autant en ce qui concerne la diffusion de l'information que la multiplication des foyers d'opinion et le statut de la vérité en politique. En quoi la rhétorique et la théorie de l'argumentation peuvent-elle nous être utiles pour mieux comprendre ces phénomènes propres à notre époque ?

La caractéristique la plus fondamentale de l'univers de la communication virtuelle tient à une croissance exponentielle des informations qui circulent dans l'espace public. Or, cet accroissement est souvent directement proportionnel à l'affaiblissement de l'autorité des institutions traditionnelles – universités, éditeurs scientifiques, etc. dont la mission consistait à réguler la diffusion des informations, afin de mieux en assurer la validité. Du fait d'internet, on voit ainsi se multiplier rumeurs incontrôlées et désinformation intéressée, comme en témoigne d'ailleurs la prolifération des croyances déraisonnables. Or, le problème – troublant – que pose ce phénomène met en lumière le rôle obscur que jouent les affects dans la persuasion. De fait, comme l'a toujours affirmé la rhétorique, l'adhésion d'un interlocuteur ou d'un public à une idée n'est pas simplement une affaire de logique et de preuves, mais également de sentiment. Sur ce point plus que tout autre peut-être, la tradition rhétorique est particulièrement riche en enseignement pour notre temps, comme le montre l'usage systématique que font les sciences de la communication des outils d'analyse qu'elle a développés.

Dans l'une des contributions, Loïc Nicolas de l'Université libre de Bruxelles explore l'intention de départ du projet de Perelman et nous dit que pour ce dernier, la rhétorique était un outil de la démocratie. Il rappelle que Perelman croyait que la rhétorique devait être enseignée dans les écoles. Êtes-vous d'accord avec cette idée ?

Oui, ce serait une excellente idée d'intégrer, dès le secondaire, des leçons de rhétorique au cursus scolaire. Ce fut d'ailleurs le cas jusque dans les années 1840 et, si l'on songe que le Québec doit à cette formation oratoire la plupart des plus brillants représentants de la génération des Patriotes – à commencer par Louis-Joseph Papineau, je crois bien que se réapproprier un tel héritage ne serait pas inutile à une époque comme la nôtre, où l'invective procède bien souvent d'une incapacité à débattre.

L'œuvre de Perelman a-t-elle été lue et étudiée au Québec ?

Dans *Renaissances de la rhétorique*, Marcel Côté revient justement sur la rencontre entre la pensée de Perelman et le Québec. Celle-ci devait survenir dès les années 1960, c'est-à-dire à une époque où la philosophie québécoise se détournait de la référence thomiste et s'engageait dans les perspectives nouvelles qu'avaient ouvertes aussi bien le structuralisme que le féminisme et la réflexion sur l'égalité politique. Cette conjoncture explique donc largement que cette rencontre ait d'abord été marquée par des livres comme ceux de Louise Marcil-Lacoste, avec notamment *L'égalité au carrefour de la nouvelle rhétorique* (1989). À ce premier ensemble de travaux s'ajoutent bien sûr tous ceux qui vont s'intéresser l'analyse du discours social, comme le fait par exemple Marc Angenot.

Quel rôle la rhétorique peut-elle jouer dans la vie publique et démocratique contemporaine ?

La vie démocratique suppose l'existence d'un espace de libre discussion où s'affrontent les points de vue. Cependant, dans toute démocratie, cet espace est traversé par les tensions que peuvent susciter l'irruption de la violence, ou encore le cynisme absolu, pour lequel seuls comptent la jouissance que procure l'humiliation de l'adversaire et le plaisir que fait goûter la victoire. Autrement dit, le développement d'une sphère publique de libre expression est toujours susceptible de se retourner en son contraire et de favoriser l'asservissement des consciences, comme l'attestent les dérives démagogiques de notre époque. Face aux mensonges que l'on présente comme des « faits alternatifs », il est alors utile de se rappeler que la rhétorique est bien davantage qu'un art d'argumenter et qu'elle est aussi une école de prudence qui enseigne à déjouer les manipulations de la parole. De fait, la rhétorique forme les esprits à une exigence de discernement critique, qui se réalise dans une capacité à évaluer diverses hypothèses concurrentes et, en apparence, tout aussi probables. Elle est, en ce sens, une gardienne de la liberté qui, jadis, l'a vu naître en Grèce.

VIGNOBLE
RIVIÈRE DU CHÊNE

807, chemin de la Rivière Nord
Saint-Eustache
Tél. : 450 491-3997 - Téléc. : 450 491-6339
www.vignoblerivierereduchene.ca

Commanditaire des soupers-conférences de L'Action nationale